

Ensemble liturgique de l'église Saint Marcel de Tiercé

L'intention première de repenser l'espace liturgique du chœur de l'église saint Marcel de Tiercé était simple. Il s'agissait de poursuivre ce que le diocèse avait commencé en 1997 avec la réforme des paroisses nouvelles. Seulement, il ne s'agissait plus du territoire paroissial mais des lieux de culte où l'Église locale se rassemble pour prendre Corps dans l'écoute de la Parole et la célébration des sacrements.

1- Paroisse nouvelle : lors de l'érection des paroisses nouvelles en 1997, il avait été omis de désigner sur chaque paroisse une église principale où seraient célébrés les sacrements principaux et les fêtes majeures. Force est de constater que dans un certain nombre de paroisses l'église principale correspond au lieu d'habitation du ou des prêtres et que tous les lieux de culte ne se prêtent pas de la même manière à la célébration des sacrements en présence d'un peuple important. De ce fait, il allait de soi de penser l'espace liturgique en rapport à la capacité d'accueil du lieu.

2- Ceci c'est vérifié à Tiercé. C'est pourquoi, la réflexion a été commencée par l'E.A.P. puis le C.E.P. avec le concours de la commission d'Art sacré du diocèse. La question qui se posait était la suivante : « Comment célébrer la liturgie actuelle dans un lieu confectionné pour une autre liturgie ? »

Soit se posait la question drastique de détruire pour reconstruire ou celle de pouvoir aménager les lieux en conséquence. La réflexion se trouvait être ecclésiale et pastorale pour repenser l'espace, les formes et les volumes d'un ensemble liturgique cohérent comprenant un baptistère, un ambon, un siège de présidence et un l'autel. Afin d'harmoniser les différents éléments dans un espace déjà existant il avait été décidé d'utiliser les matériaux présents dans l'église à savoir la pierre blanche et l'ardoise.

3- Il fallait aussi prendre en compte l'expression théologie qui se dégageait de la décoration de l'église à travers les médaillons de la nef, la clé de voute du centre du transept, les statues du chœur. D'emblée, l'ornementation de l'église, avec les figures symboliques du Livre de l'Apocalypse amenait à penser les éléments dans des formes qui viendraient appuyer cette ornementation initiale. La vie chrétienne est un appel à la sainteté qui se construit sur le Christ, mort et ressuscité, dans l'attente de sa venue glorieuse.

4- C'est donc à partir de cette conception d'ensemble que le baptistère prendrait la forme octogonale. Le premier jour devenant le huitième dans la perspective eschatologique. L'autel, quant à lui, prendrait la forme carré, signe de la Jérusalem céleste et de la perfection en Dieu que vient nourrir ici-bas le sacrifice eucharistique, mémorial du Christ. Le siège serait stable et simple, l'ambon, solide dans la pierre et pratique avec un pupitre réglable et une marche supplémentaire encastrée dans le devant.

5- Outre la pierre blanche de Tuffaut pour le baptistère, le siège, l'ambon et la base de l'autel, a été utilisée la pierre de Chauvigny pour l'emmarchement de l'autel et la pierre de Richemont pour la pierre d'autel. L'ardoise sert de pavage aux quatre éléments. Le bois (chêne), déjà présent dans les stalles, a été utilisé pour la croix et le pupitre. L'ensemble est harmonieux, sobre et simple. L'espace libéré est conséquent pour la célébration des sacrements et la liturgie.

Il est à noter que l'autel permet de célébrer vers le chœur avec un groupe réduit ou pour des célébrations de catéchèse.

6- Une partie de l'ancien autel a été remontée dans le bas côté nord de l'église sur laquelle a été installée un nouveau tabernacle plus visible que le précédent.

Texte et images : © Église saint Marcel de Tiercé

Les entreprises :

Baptistère, ambon, siège : Société Courant-Malinge de St Martin du Fouilloux.

Autel : Société SARPA groupe Villemin, de St Sylvain d'Anjou.